

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Accueil URGENCES

Dans le contexte des tensions au sein des services hospitaliers, et en particulier aux urgences, le Centre Hospitalier Intercommunal de Haute Comté (CHIHC) à Pontarlier lance un appel à la population !

Les Urgences seront en effet en grandes difficultés, pendant plusieurs mois, du fait d'un manque de médecins urgentistes.

Nous souhaitons donc rappeler à la population les bons réflexes pour contribuer à une utilisation raisonnée des services d'urgences dédiés à la prise en charge des urgences vitales : Ne pas se rendre spontanément dans un service d'urgence, mais contacter son médecin traitant en première intention, ou composer le 15 ou le 3966 (Cf. horaires rappelés ci-après), la régulation médicale permettant de bien orienter le patient par rapport à son besoin de prise en charge.

Pour ce faire, toutes les consultations de Médecine Générale, c'est-à-dire celles qui ne nécessitent pas le recours au plateau technique de l'hôpital, seront systématiquement réorientées vers les cabinets de Médecine Générale des secteurs de garde en journée et la nuit (Pontarlier, Nozeroy, Frasne, Levier, Goux les Usiers, Gilley, La Cluse et Mijoux, Doubs, Mouthe, Métabief, Les Hôpitaux Neufs).


Les habitants du Jura devront prioritairement se diriger vers les médecins généralistes de Champagnole ou de Lons-le-Saunier, ou vers l'hôpital de Lons-le-Saunier.

Renseignements – contacts presse :
Service Communication & Relations Publiques


Romuald VIVOT


@ : r.vivot@chi-hc.fr

☎ : 03 81 38 58 57

 https://www.instagram.com/chi_hautecomte/

 <https://fr-fr.facebook.com/chihautecomte/>

 06 85 06 33 53

 https://www.youtube.com/channel/UCBRkUzVPWoXJqo_qqVUAChA/featured



Pour faciliter ce dispositif, toute personne voulant une consultation auprès d'un médecin généraliste devra préalablement appeler la régulation de Médecine Générale en composant :

- **Le 15 :**
 - o La journée du lundi au vendredi de 8 h à 20h et la nuit de minuit à 8h,
 - o Le samedi matin de 8 h à 12h
- **Le 3966 :**
 - o Tous les soirs de 20h à minuit,
 - o Les samedis de 12h à minuit,
 - o Les dimanches et les jours fériés de 8h à minuit

De la même façon, toute personne se présentant directement aux Urgences alors que son état ne requiert pas le recours à un plateau technique, sera systématiquement réorientée vers un cabinet de Médecine Générale. Le temps d'attente aux Urgences du CHIHC sera de plusieurs heures et la sécurité aux Urgences sera renforcée.

Le Service Mobile d'Urgence et de Réanimation (SMUR) sera cependant maintenu 24 heures sur 24 de même que l'accueil des urgences nécessitant une prise en charge à l'hôpital.

La Direction du CHIHC vous remercie de votre compréhension et de votre responsabilisation dans le recours aux Urgences et précise que vous serez informés du retour à la normale.

J'ai un problème de santé, j'appelle...

- ...mon médecin en priorité
- ...le médecin de garde au 39 66
- ...en cas d'urgence le 15

la nuit (de 20h à 8h), week-ends et jours fériés


ou en cas d'impossibilité de joindre un médecin

Renseignements – contacts presse :
Service Communication & Relations Publiques

Romuald VIVOT


@ : r.vivot@chi-hc.fr

☎ : 03 81 38 58 57

 https://www.instagram.com/chi_hautecomte/

 <https://fr-fr.facebook.com/chihautecomte/>

 06 85 06 33 53

 https://www.youtube.com/channel/UCBRKUzVPWoXJqo_qqVUAChA/featured

